

Table des matières

ENERGIE – CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT 3

- LES OBJECTIFS CLIMATIQUES DE LA PRESIDENCE ALLEMANDE DE L'UE 3
- UN FORUM DES NATIONS UNIES SUR LA DURABILITE 3
- DES EXPERTS CRITIQUENT LA FAIBLE DIMENSION ECOLOGIQUE DANS LE PLAN DE RELANCE 3
- VERS UNE INTERDICTION DES MATIERES PLASTIQUES JETABLES 3
- UNE LOI ENTERINANT LOI SORTIE DU CHARBON D'ICI 2038 3
- L'EXPANSION DE L'ENERGIE EOLIENNE TERRESTRE EN ALLEMAGNE REPREND LENTEMENT 4
- COMMUNICATION POST CRISE SANITAIRE DE LA FEDERATION DES ENTREPRISES DE L'ENERGIE ET DE L'EAU (BDEW) 4
- VERS DES QUOTAS D'HYDROGENE 4
- UNE PART RECORD DE 55,8 % D'ENERGIES RENOUVELABLES DANS LE MIX ELECTRIQUE 4

TRANSPORTS 5

- PUBLICATION DU PLAN DIRECTEUR POUR LE TRANSPORT FERROVIAIRE 5
- LA DEUTSCHE BAHN INVESTIT 1MD€ DANS L'ACHAT DE 30 NOUVEAUX TRAINS A GRANDE VITESSE ICE 5
- INTRODUCTION D'UN TEST OBLIGATOIRE DANS LES AEROPORTS ALLEMANDS POUR TOUT PASSAGER ENTRANT SUR LE TERRITOIRE NATIONAL EN PROVENANCE D'UN PAYS A RISQUE 5
- BOOM DES IMMATRICULATIONS DE VOITURES ELECTRIQUES EN JUIN 5

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL 6

- DAIMLER VEUT VENDRE L'USINE SMART A HAMBACH - LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS INTERVIENT 6
- LA PRISE DE PARTICIPATION DE L'ÉTAT AU SEIN DE CUREVAC AURAIT ETE INITIEE PAR L'ENTREPRISE, NON PAR LE GOUVERNEMENT 6
- TESLA PRODUIRA EGALEMENT DES BATTERIES DEPUIS SA FUTURE USINE DANS LE BRANDEBOURG 6
- LA BRANCHE AUTOMOBILE DE RHEINMETALL ENREGISTRE DE FORTES PERTES AU SECOND TRIMESTRE 6
- PREMIERS RESULTATS DEFINITIFS DE L'ENQUETE LANCEE EN 2019 PAR LE CABINET EY POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT FEDERAL SUR LA VIGILANCE DES ENTREPRISES SUR LEURS SOUS-TRAITANTS 7
- ADOPTION, PAR LE GROUPE PARLEMENTAIRE SPD, D'UNE STRATEGIE SUR LA CHINE 7
- SOMMET UE-CHINE : UNE POSITION FERME DE LA COMMISSION DANS UN CLIMAT TENDU 7
- LE DEPARTEMENT D'ETAT AMERICAIN ANNONCE DE POSSIBLES SANCTIONS POUR LES ENTREPRISES IMPLIQUEES DANS NORTH STREAM II 7
- LE QATAR FINALISERAIT UNE COMMANDE AUPRES DE L'ENTREPRISE MILITAIRE MUNICHOISE KMW POUR LA FOURNITURE DE CHARS 8

NUMERIQUE – INNOVATION 8

- **UN UTILISATEUR DE SMARTPHONE SUR DEUX SOUHAITE UTILISER LA CORONA-WARN-APP** 8
- **LES PLATEFORMES DE E-COMMERCE NE REPERCUTENT QUE PARTIELLEMENT LA BAISSSE DE LA TVA A LEURS CLIENTS** 8

ENERGIE – CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT

Les objectifs climatiques de la présidence allemande de l'UE

La chancelière allemande Angela Merkel a présenté le programme de la présidence allemande de l'UE au Parlement européen le 8 juillet, évoquant notamment ses objectifs climatiques. À cette occasion, elle a salué la proposition de la Commission européenne de relever l'objectif climatique de l'UE pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 à 55 % d'ici 2030 par rapport à 1990, afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Son ministre de l'économie et de l'énergie, Peter Altmaier (CDU), a même explicitement fait part de son soutien à une réduction de 55% (sous réserve d'un partage réaliste de l'effort entre les Etats-membres et de mettre collectivement « plus d'argent sur la table »), rejoignant ainsi sa collègue Svenja Schulze, au BMU. L'Allemagne entend également promouvoir une transition numérique pérenne, une économie davantage circulaire et peu polluante, et des actions fortes pour protéger la biodiversité. Les 13 et 14 juillet, les ministres de l'environnement de l'UE se sont réunis par visioconférence, et ont d'ores et déjà appelé à verdir les mesures de relance économique face au Covid-19. L'occasion d'un premier échange constructif avec la nouvelle ministre de la transition écologique Barbara Pompili.

Un forum des Nations unies sur la durabilité

Du 7 au 16 juillet s'est déroulé le forum de l'ONU sur la durabilité, intitulé cette année "Accélération de l'action et voies de transformation : réalisation de la décennie d'action et de résultats pour le développement durable" : il ne reste que 10 ans pour atteindre les objectifs de durabilité des Nations unies, et c'est dans l'optique de s'assurer que les 17 objectifs de durabilité pour 2030 soient bien en passe d'être tenus que le forum s'est tenu. Assurant par ailleurs la présidence du conseil de sécurité jusqu'au 31 juillet, l'Allemagne a mis l'agenda climatique à l'ordre du jour ; le ministre des affaires étrangères Heiko Maas a appelé Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, à nommer un représentant spécial pour le climat et la sécurité, et a entrepris en parallèle la publication d'un nouveau rapport sur les conséquences du changement climatique afin de mieux évaluer les dangers de celui-ci pour la sécurité internationale.

Des experts critiquent la faible dimension écologique dans le plan de relance

Wissenschaftsplattform Klimaschutz est un organe scientifique indépendant, composé de 8 représentants d'institutions de recherche de premier plan rattaché au BMU et au BMBF (ministère fédéral de la recherche). Dans un [rapport](#) de 16 pages, publié début juillet, le WKPS se montre relativement critique à l'égard du plan de transformation d'avenir du gouvernement adopté le 3 juin dans le cadre du plan de relance, estimant qu'il n'est pas à la hauteur des enjeux écologiques. Le rapport propose une série de réajustements pour verdir la relance de l'activité économique. Selon eux, le paquet d'aides aurait dû être systématiquement examiné au préalable pour vérifier sa compatibilité avec les objectifs allemands et européens de protection du climat.

Vers une interdiction des matières plastiques jetables

Le 24 juin, le Conseil des ministres a adopté un règlement sur l'interdiction des matières plastiques à usage unique, qui transpose la directive européenne sur les plastiques à usage unique. Le règlement doit encore être soumis au Bundestag puis approuvé par le Bundesrat à l'automne, pour une entrée en vigueur prévue le 3 juillet 2021. Il concernera notamment les couverts, les assiettes, les bâtonnets de cotons tiges, les récipients et les gobelets en plastique. L'association allemande de défense de l'environnement (DUH) critique, auprès de l'agence de presse dpa, une mise en œuvre à minima de la directive par Mme Schulze : "C'est peu ambitieux et cela ne rend pas justice au rôle de l'Allemagne en tant que force motrice au sein de l'Union européenne".

Une loi entérinant la sortie du charbon d'ici 2038

L'Allemagne s'est fixée pour objectif de sortir du charbon au plus tard d'ici à 2038. Adoptée en Conseil des ministres fin janvier 2020 après des mois de négociations, la loi sur la réduction et la fin de la production d'électricité à partir du charbon d'ici 2038, qui met en œuvre les recommandations de politique énergétique de la commission « Croissance, changement structurel et emploi » a été approuvée par le Parlement allemand le 3 juillet, par un vote qualifié d'« historique ». Outre la fin de la production d'électricité à partir du charbon, la loi prévoit les mesures phares suivantes : (i) un plan de compensation d'environ 4,3Mds euros pour les entreprises exploitant le lignite et (ii) un programme de soutien de 40 Mds euros pour les régions minières. Si cette loi marque effectivement une étape cruciale pour la transition énergétique allemande, elle n'a pas recueilli un large soutien et a plutôt suscité de vives critiques de la part des organisations écologistes du pays qui dénoncent un texte qui fixerait, selon elles, un cap trop lointain pour la sortie du charbon et prévoirait des indemnités trop élevées pour les exploitations charbonnières appelées à cesser

leurs activités. Néanmoins pour la coalition au pouvoir, cette loi est un succès car : (i) d'ici à 2022, la part d'électricité produite à partir du charbon sera réduite à environ 15 GW pour la houille et autant pour le lignite et à l'horizon 2030 cette part serait de 8 GW pour la houille et de 9 GW pour le lignite ; (ii) des mécanismes sont également prévus afin que l'élimination progressive du charbon puisse être avancée à 2035, sans compensation supplémentaire, en fonction des bilans d'étape menés en 2026 et 2029. Une polémique subsiste en Allemagne : la nouvelle centrale au charbon Datteln 4 opérée par UNIPER a été mise en service dans l'ouest du pays le 30 mai dernier. Uniper, filiale du groupe finlandais Fortum depuis mars 2020, met en avant la modernité de sa nouvelle installation (dont le rendement net dépasse 45%). Le groupe compte arrêter d'ici à 2025 toutes ses autres centrales au charbon en Allemagne (2,9 GW de puissance cumulée), bien moins performantes, et affirme viser la neutralité carbone en Europe d'ici à 2035.

L'expansion de l'énergie éolienne terrestre en Allemagne reprend lentement

Le nombre de turbines éoliennes nouvellement installées en Allemagne a doublé au cours du premier semestre 2020 par rapport à la même période l'année dernière, tout en restant globalement l'un des plus bas niveaux des 15 dernières années. L'Agence fédérale spécialisée dans l'énergie éolienne terrestre a indiqué que 186 nouvelles turbines d'une capacité totale de 587 MW sont entrées en service dans le pays entre janvier et juin, alors que seulement 81 turbines ont été ajoutées au cours des six premiers mois de 2019. En outre, le nombre de nouveaux projets autorisés a augmenté de manière significative par rapport à l'année précédente, mais il reste inférieur d'environ 60 % à celui des années de forte expansion de 2014 à 2016.

L'Agence fédérale pour les innovations de rupture enregistre un nombre record de projets relatifs à l'énergie et au climat

Selon son directeur Rafael Laguna de la Vera, l'Agence pour les innovations de rupture (SprinD) a déjà examiné près de 153 propositions de projets depuis son lancement début 2020. Au total, 40 % des idées concernaient les technologies environnementales et la production d'énergie.

Communication post crise sanitaire de la fédération des entreprises de l'Énergie et de l'Eau (BDEW)

D'après le BDEW, l'industrie de l'énergie a bien fait face à la crise de la Covid 19, rappelant que la sécurité de l'approvisionnement avait été garantie aux moments cruciaux, sans défaillance et que le secteur avait bénéficié d'un niveau de confiance élevé de la population. La présidente du BDEW, Kerstin Andrea (anciennement du parti des Verts) a indiqué que le secteur de l'énergie était « apte » à donner une impulsion économique au plan de relance du gouvernement fédéral dans la durée et dans le respect des ambitions climatiques du pays et du Green Deal européen.

Vers des quotas d'hydrogène

Dans une étude conjointe, le think tank Aurora Energy Research et l'énergéticien EnBW préconisent l'instauration de quotas pour stimuler le recours à l'hydrogène. En imposant une obligation aux négociants en gaz naturel d'y recourir, la demande pour cette source d'énergie exempte de CO2 pourrait être stimulée de manière planifiée et favoriser la croissance du marché. En 2021, la part de l'hydrogène devrait représenter 0,5 % du gaz vendu, puis augmenter de façon linéaire pour atteindre 10 % en 2030. L'étude, qui se présente comme une recommandation d'actions pour un programme économique et structurel durable, considère que l'expansion constante de l'électricité verte et la décarbonation des industries par la mise en place d'une infrastructure d'hydrogène constitue l'un des moyens clés pour surmonter la crise économique post Covid 19 et stimuler le développement des infrastructures et des industries d'avenir.

Une part record de 55,8 % d'énergies renouvelables dans le mix électrique

L'Institut Fraunhofer pour les systèmes d'énergie solaire ISE a indiqué qu'avec une part de 55,8 % de la production nette d'électricité, les énergies renouvelables avaient battu nouveau record au cours du premier semestre 2020. En février, leur part avait même atteint 61,8 %. Les centrales solaires et éoliennes ont fourni sur la période 102,9 TWh au réseau public, contre 92,3 TWh au premier semestre 2019. En revanche, la production d'électricité à partir du charbon a fortement diminué : la part du lignite est tombée à 13,7 %, et celle de la houille n'a représenté que 6 %. L'énergie éolienne a de nouveau été la source d'énergie la plus importante, représentant 30,6 % de la production totale.

TRANSPORTS

Publication du Plan directeur pour le transport ferroviaire

Le Ministre fédéral des transports, Andreas Scheuer (CSU), avait lancé en juin 2018 l'Alliance pour l'avenir du rail (Zukunftsbündnis Schiene) rassemblant vingt-huit acteurs du monde politique (BMVI, syndicats), de l'économie (Bombardier, Alstom, Siemens, DB, Flixbus, etc.) et des fédérations professionnelles au sein de 6 groupes de travail. Leurs travaux portaient sur les thèmes suivants : l'instauration d'un horaire cadencé national, le développement du réseau (aménagement de capacité, électrification, ETCS), l'amélioration de la compétitivité du rail (tarification des sillons, interopérabilité des tarifs ferroviaires), la réduction des nuisances sonores, la numérisation et l'automatisation. Le 30 juin dernier Andreas Scheuer a présenté le plan directeur pour le transport ferroviaire, *Masterplan Schienenverkehr*, largement inspiré du rapport final des travaux engagés par l'Alliance pour le rail remis au ministre en mai. Le plan annonce de fortes ambitions pour la décennie qui s'ouvre : le doublement du nombre de passagers d'ici 2030 (comme annoncé dans le contrat de coalition) et l'objectif de porter la part modale du ferroviaire à 25% du trafic de fret en Allemagne contre 19% aujourd'hui.

La Deutsche Bahn investit 1Md€ dans l'achat de 30 nouveaux trains à grande vitesse ICE

À partir de 2022, 30 nouveaux trains à grande vitesse viendront renforcer la flotte de trains longue distance de la DB. Le contrat d'un milliard d'euros a été attribué à Siemens Mobility à la suite d'un appel d'offres lancé fin 2019 et faisant suite à l'annonce du gouvernement allemand de procéder à une baisse de la TVA sur les billets longue distance dans le cadre du paquet climat. Ces nouveaux trains seront prioritairement utilisés sur les lignes entre le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et la capitale de la Bavière, Munich, via la ligne à grande vitesse Cologne/Rhin-Main. L'espace disponible pour le transport de passagers longue distance de la DB augmentera ainsi de 13 000 sièges.

Introduction d'un test obligatoire dans les aéroports allemands pour tout passager entrant sur le territoire national en provenance d'un pays à risque

A la suite d'une discussion entre le gouvernement fédéral et les Länder, le ministre de la Santé, J. Spahn (CDU) a annoncé l'introduction d'un test obligatoire et gratuit pour tous les voyageurs entrant sur le sol allemand en provenance d'une zone à risque. Un règlement de la loi sur la protection contre les infections permet en effet au ministère de la Santé d'imposer un dépistage obligatoire aux personnes entrant sur le sol allemand dans la mesure où elles « ont probablement été exposées à un risque accru d'infection ». Toute personne se rendant en Allemagne depuis l'une des quelque 130 zones à risque désignées par l'Institut Robert Koch [le critère d'un taux de 50 personnes nouvellement infectées pour 100 000 habitants au cours des sept derniers jours est retenu] devra se soumettre à un test vraisemblablement à partir de lundi 3 août. En Bavière, des tests volontaires et gratuits sont proposés depuis samedi 25 juillet dans les aéroports de Nuremberg et de Munich ; à partir du 7 août, des tests seront proposés sur les aires d'autoroutes près des postes frontières avec l'Autriche et dans les gares de Nuremberg et de Munich. Cette annonce intervient alors que plusieurs compagnies aériennes (dont Lufthansa, American Airlines et United Airlines) avaient exhorté l'Union Européenne et les États-Unis à mettre en place un programme uniforme de dépistage du covid-19 pour accélérer la reprise du trafic aérien transatlantique dans une lettre adressée au vice-président américain Mike Pence et à la commissaire européenne aux affaires intérieures Ylva Johansson. A Francfort, un centre de test covid-19 pour les passagers au départ et à l'atterrissage a été mis en place dès la fin du mois de juin. Un test peut y être effectué dans un centre de prélèvement situé à proximité immédiate du terminal principal de l'aéroport, soit la veille, soit le jour du départ et coûte 59€ pour un résultat sous 6 à 8 heures ; 139€ pour un résultat sous 3 heures. 40 000 tests PCR y ont été effectués, 100 étaient positifs.

Boom des immatriculations de voitures électriques en juin

Selon l'agence fédérale allemande de l'automobile, les immatriculations de voitures électriques ont augmenté de 118% en juin 2020 par rapport à juin 2019 pour atteindre 18 897 unités (dont 39% de voitures de société). Leur part de marché a ainsi bondi à 8,6%. Au premier semestre 2020, ces immatriculations ont presque doublé (+96 %) par rapport à l'année précédente pour atteindre 93 682 unités et ce, malgré les restrictions de circulation liées à la pandémie de covid-19. Les modèles hybrides rechargeables ont été le moteur de cette dynamique, 10 749 unités ont été vendues rien qu'en juin en Allemagne (soit +274% par rapport à 2019). Ils représentent désormais 57% des nouvelles immatriculations de véhicules électriques. L'industrie automobile allemande, dont l'offre comprend désormais 70 modèles (avec pour objectif 150 modèles d'ici fin 2023), a largement augmenté sa part de marché sur le segment des voitures électriques

à 67 % en juin 2020 (contre 46% en juin 2019). La réduction de la TVA votée pour une période de six mois à partir du 1er juillet 2020 et la revalorisation de la prime environnementale avec effet rétroactif au 3 juin 2020 ont boosté le marché de l'électricité.

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

Daimler veut vendre l'usine Smart à Hambach - le gouvernement français intervient

Le constructeur automobile Daimler veut vendre son usine de Hambach (1 600 salariés près de la frontière allemande), en France, dans l'intention d'optimiser les capacités de production mondiales. Cette évolution est liée au niveau élevé d'investissement dans l'électromobilité et la numérisation, ainsi qu'à la pandémie de Covid 19. Daimler précise que les modèles électriques actuels de la Smart continueront à sortir de la chaîne de montage à Hambach tandis que la prochaine génération sera construite en Chine, issue de la coentreprise Daimler- Geely. Quelques minutes seulement après l'annonce des plans de Daimler, le ministre français de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, a réagi : "Le site de Hambach est un symbole des relations industrielles franco-allemandes. M. Le Maire a approché le constructeur automobile de front, en exigeant que « Daimler garde toutes les options ouvertes - y compris celle de poursuivre la production dans cette usine », où les employés ont déjà consenti des concessions pour sécuriser l'emploi par le passé, d'où la forte déception actuelle. Le Ministre a déclaré : « Je souhaite que l'avenir de ce site moderne et exemplaire, qui a choisi le tournant écologique en produisant des voitures électriques, soit assuré. »

La prise de participation de l'Etat au sein de Curevac aurait été initiée par l'entreprise, non par le Gouvernement

Selon la réponse du Gouvernement à une question parlementaire déposée par le groupe FDP (Libéraux), l'entreprise de production de vaccins Curevac aurait elle-même initiée une démarche auprès du Ministère fédéral de l'Economie et de l'énergie (BMWi) pour une prise de participation de l'Etat au sein du groupe. Pour rappel, une polémique avait éclaté au début de la crise sanitaire, le président américain ayant exprimé un intérêt pour prendre le contrôle de l'entreprise. Le Gouvernement fédéral avait alors justifié sa prise de participation dans le groupe par le souhait de maintenir l'indépendance de l'Allemagne dans la fourniture d'un vaccin. Le FDP dénonce cette interprétation, qui laissait penser que la prise de participation était à l'initiative du Gouvernement. Selon le groupe politique, le fait que ce soit l'entreprise qui ait sollicité le Gouvernement et non l'inverse provoque une distorsion au sein du secteur. En effet, la participation de l'Etat apparaît comme un gage de stabilité pour les investisseurs qui ont été nombreux à s'intéresser à l'entreprise. A l'inverse, des concurrents comme Biontech, basée également en Allemagne, n'ont pas reçu de telles garanties et craignent d'être devancées dans le développement d'un vaccin.

Tesla produira également des batteries depuis sa future usine dans le Brandebourg

Le 24 juillet, le président de Tesla a annoncé son souhait que la future usine du groupe dans le Brandebourg (Land entourant Berlin) produise également des batteries électriques. Le surcoût de production de telles batteries en Allemagne par rapport à l'Asie est important selon Tesla. Il se justifie, pour le groupe, par la réduction de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs du groupe en batteries. Cette annonce intervient dans un contexte de plus en plus favorable à la production de telles batteries en Europe, avec un fort soutien politique et, de plus en plus, des engagements des constructeurs en ce sens malgré des coûts d'investissements importants. Le Ministre de l'Economie du Brandebourg s'est d'ailleurs réjoui de cette décision. En revanche, les associations de défense de l'environnement craignent les conséquences écologiques d'une telle production, notamment en termes de contamination chimique des sols et des eaux.

La branche automobile de Rheinmetall enregistre de fortes pertes au second trimestre

Le groupe Rheinmetall, spécialisé dans les secteurs automobile et de la défense, a enregistré une baisse de plus de 50 % de ses ventes au deuxième trimestre pour la partie automobile. Sur le plan opérationnel, la division affiche une perte de 52 M€. L'entreprise a annoncé consacrer 40 M€ à l'adaptation et au recentrage de la production sur quelques sites durant le troisième trimestre. La branche défense a, en revanche, connu une hausse de ses ventes et de son bénéfice d'exploitation pendant la période.

Premiers résultats définitifs de l'enquête lancée en 2019 par le cabinet EY pour le compte du Gouvernement fédéral sur la vigilance des entreprises sur leurs sous-traitants

Le 14 juillet, le cabinet EY a remis au Gouvernement fédéral les premiers résultats définitifs d'une enquête initiée pendant l'été 2019. Il s'agissait d'évaluer le respect, par les entreprises de plus de 500 salariés, du Plan d'action national (plan adopté en 2016 pour la mise en œuvre des principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, qui comportait des recommandations que les entreprises pouvaient mettre en place sur une base volontaire). Le Gouvernement fédéral avait annoncé, au moment du lancement de l'enquête, son souhait de légiférer si moins de 50 % des entreprises interrogées respectaient le PAN. L'enquête a été menée en plusieurs phases successives, chacune ayant abouti sur un taux de conformité bien inférieur à 50 %. Cette dernière période (mars-juin 2020), ne fait pas exception : sur 2 250 entreprises interrogées, 455 se conforment aux recommandations du Plan. Il s'agit d'une proportion comparable aux phases précédentes. Les Ministres fédéraux du Travail, des Affaires étrangères et de la Coopération et du développement évoquent des résultats « décevants » et appellent à un « cadre juridique », car le « volontariat ne suffit pas. » Le Ministre fédéral des Affaires étrangères évoque une loi dont l'objectif serait de « valoriser les entreprises exemplaires » et de « tenir pour responsables » les groupes récalcitrants. Le Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie est plus nuancé, évoquant un « examen attentif des lacunes existantes. » Selon lui, il convient de ne pas créer de charge supplémentaire sur des entreprises déjà touchées par la crise actuelle. Une soixantaine de sociétés allemandes soutiennent pourtant l'idée d'une loi, dont la chaîne de supermarchés Rewe ou le fabricant de barres chocolatées Ritter Sport. Le Gouvernement fédéral souhaite enfin mettre à profit sa présidence du Conseil pour proposer un plan d'action européen sur le sujet. La Commission européenne devrait, quant à elle, proposer une initiative législative en 2021.

Adoption, par le groupe parlementaire SPD, d'une stratégie sur la Chine

Le groupe parlementaire SPD a adopté, le 30 juin, une stratégie concernant la stratégie de l'Allemagne vis-à-vis de la Chine. Il y plaide pour une coopération économique et politique plus étroite. Il attire toutefois l'attention sur les risques et évolutions inquiétantes dans ce pays au regard de la souveraineté technologique de l'Allemagne et de l'Union européenne. Pour le SPD, la priorité de la politique étrangère allemande ne devrait pas résider dans la signature d'accords bilatéraux, mais contribuer à faire valoir une position européenne forte face aux deux puissances hégémoniques actuellement en forte opposition, les Etats-Unis et la Chine (éléments du Service de presse de l'Ambassade).

Sommet UE-Chine : une position ferme de la Commission dans un climat tendu

Le dernier sommet UE-Chine, qui a eu lieu le 22 juin, s'est conclu sans déclaration ni conférence de presse conjointe. La presse allemande souligne que ce sommet a surtout été marqué par la mise en valeur des nombreux différends entre l'Union européenne et la Chine, notamment dans le domaine commercial. Elle signale que le report de ce sommet (initialement prévu en mars) et de celui de Leipzig (initialement prévu en septembre) s'explique moins par la situation sanitaire mondiale que par la dégradation des relations entre les deux parties. Tant la présidente de la Commission que le président du Conseil ont formulé vis-à-vis de Pékin les attentes européennes s'agissant de l'autonomie de Hong Kong, de l'accès au marché chinois pour les entreprises européennes et des objectifs climatiques.

Le Département d'Etat américain annonce de possibles sanctions pour les entreprises impliquées dans North Stream II

Le 15 juillet, le Département d'Etat américain a annoncé que les entreprises participant au projet North Stream II seraient soumises à un examen de leurs activités par les autorités américaines et exposées à de potentielles sanctions. Le projet tombe en effet sous le coup d'une loi adoptée en 2017 par le Congrès pour « contrer les adversaires de l'Amérique à travers des sanctions ». North Stream II avait été exclu du champ d'application de cette loi par le Secrétaire d'Etat de l'époque. Cette annonce de l'administration américaine a surpris les entreprises et les autorités allemandes, alors qu'un processus visant à durcir la position américaine était en parallèle en cours de discussion au Congrès. Le Gouvernement fédéral a vivement réagi, notamment le Ministre fédéral des Affaires étrangères. Selon la presse allemande, environ 120 entreprises de 12 pays européens pourraient être exposées à des sanctions.

Le Qatar finaliserait une commande auprès de l'entreprise militaire munichoise KMW pour la fourniture de chars

Selon le Handelsblatt, la société munichoise KMW, spécialisée dans la production de chars de combat, serait en train de finaliser un contrat pour la fourniture de chars anti-aériens au Qatar. L'objectif du Qatar est d'assurer la protection des stades et zones concernées par la coupe du monde de football 2022 contre d'éventuelles attaques de drones émanant de groupes terroristes. L'instabilité actuelle de la région et le succès de plusieurs attaques contre des installations en Arabie saoudite expliquent cette commande, alors que l'armée qatarie semble insuffisamment équipée face à cette menace à l'heure actuelle. KMW n'a pas dévoilé le montant du contrat, ni son état exact d'avancée. Il s'agit d'une petite commande selon le groupe, mais qui lui permet de « conserver un pied dans la porte », alors qu'il dispose déjà de solides relations avec l'émirat (contrat de 2 Mds€ passé en 2013) et que le Qatar devrait prochainement passer commande de véhicules de combat pour l'infanterie, d'une valeur d'environ 1 Md€.

NUMERIQUE – INNOVATION

Un utilisateur de smartphone sur deux souhaite utiliser la Corona-Warn-App

A date, l'application a été téléchargée 16,5 millions de fois. 500 personnes se sont déclarées positives au covid-19 via l'application depuis son lancement. Selon un sondage réalisé par Bitkom research sur un échantillon de 1000 personnes âgées de 16 ans et plus durant la première semaine de juillet, plus d'un utilisateur de smartphone sur deux (53 %) souhaite utiliser l'application de façon permanente (soit environ 28M utilisateurs). Seuls 6% des sondés ayant déjà installé l'application l'ont supprimée depuis. Concernant les raisons invoquées par les personnes ayant téléchargé l'application ou ayant l'intention de le faire : 89% affirment vouloir combattre la pandémie par tous les moyens, 84% se sentent mieux protégées grâce à l'application si une personne de contact est infectée, 52% espèrent pouvoir protéger d'autres personnes en cas d'infection. 40 % des sondés estiment que l'utilisation de l'application relève de leur « devoir social ». Concernant les raisons invoquées par les personnes n'ayant pas téléchargé l'application : un tiers des non-utilisateurs ne croit pas à l'effet de l'application (33%). Un quart (24 %) se dit inquiet de la protection de ses données, un cinquième (21 %) craint d'être espionné par le gouvernement fédéral, 20% des sondés craignent une utilisation abusive de leurs données par des tiers et 16% craignent que l'utilisation de l'application ne consomme trop rapidement leur forfait mobile. Seuls 11% des non-utilisateurs déclarent ne pas disposer d'un smartphone compatible (ce chiffre correspond aux estimations du gouvernement). Même si ces personnes disposaient d'un appareil adapté, 41 % d'entre elles se déclarent opposées à l'application.

Les plateformes de e-commerce ne répercutent que partiellement la baisse de la TVA à leurs clients

La baisse de la TVA au 1er juillet de 19 à 16% devait donner un nouvel élan à l'économie en incitant à la consommation. Une étude du portail de comparaison Idealo pour le quotidien die Welt montre cependant que les 100 plateformes de e-commerce réalisant le plus grand chiffre d'affaire n'ont baissé leurs prix, en juillet, que de 0,77% et non de 2,5% comme attendu, si la baisse de la TVA avait été répercutée intégralement aux consommateurs.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Berlin (adresser les demandes à berlin@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique de Berlin

Adresse : Pariser Platz 5, 10117 Berlin, Allemagne

Rédigé par (par ordre alphabétique) : Alissa ABOUD, Lisa BELKAÏD, Thomas JEANNIN, Emmanuel LAGRANDEUR-BOURESSY, Catherine LEGRAND, Laurence PAUC, Etienne PICAND, Guillaume PRIGENT, Relu par : Etienne OUDOT DE DAINVILLE

Version du 12/07/2019